

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL660

présenté par  
M. Denaja, rapporteur

-----  
**ARTICLE 33**

Supprimer l'alinéa 9.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de substituer à une demande d'habilitation une disposition législative.